

**PROJAB** Promotion de l'agriculture biologique  
dans le Canton du Jura et  
le Jura bernois

Case Postale 65  
2852 Courtételle  
T 41 32 420 74 20  
F 41 32 420 74 21  
info@frij.ch  
www.frij.ch

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

## **Développement de l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois**

# Table des matières

<b>1. Résumé</b>	<b>4</b>
<b>2. Vision</b>	<b>4</b>
<b>3. Situation initiale</b>	<b>4</b>
3.1. Historique	4
3.2. Bilan de PROJAB depuis sa création en 2005:	5
3.3. Statistiques	6
<b>4. Analyse du contexte</b>	<b>7</b>
4.1. Le marché bio aujourd'hui	7
4.2. Orientation stratégique de la politique agricole suisse à l'horizon 2025	8
4.3. Orientation de la future politique agricole 2014-2017	9
4.4. L'analyse SWOT de l'agriculture biologique (Jura et Jura bernois)	10
<b>5. Stratégie et mesures - horizon 2015</b>	<b>11</b>
5.1. Planification projet marchés agricoles et commercialisation	11
5.2. Planification projet « production »	14
5.3. Planification projet « transformation »	15
5.4. Planification projet « conseil et formation »	16
<b>6. Les partenaires concernés</b>	<b>17</b>
<b>7. Réalisation de la stratégie et financement</b>	<b>18</b>
<b>8. Annexes</b>	<b>22</b>

## **Annexes**

Annexe 1 : Tableau Midmap "stratégie bio Jura – Jura bernois 2015"

Annexe 2 : Convention intercantonale (projet)

## **Liste des abréviations**

PROJAB	Promotion de l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois
FiBL	Institut de recherche de l'agriculture biologique
FRI	Fondation rurale interjurassienne
ECR	Service de l'économie rurale du Canton du Jura
OAN	Office de l'agriculture et de la nature du Canton de Berne
BBB	Bärner Bio Bure
OFAG	Office fédérale de l'agriculture
RCJU	République et Canton du Jura
CAJB	Chambre d'agriculture du Jura bernois
CJA	Chambre jurassienne d'agriculture
PI	Production intégrée
PER	Prestations écologiques requises
AOC	Appellation d'origine contrôlée
PA	Politique agricole
DFE	Département fédéral de l'économie
PNRD	Parc naturel régional du Doubs

## **Remarque**

Afin de faciliter la lecture du rapport, seule la forme masculine est employée, étant bien entendu qu'elle comprend aussi bien nos lectrices que nos lecteurs. Nous comptons sur leur compréhension.

## 1. Résumé

Un comité de pilotage, nommé PROJAB (Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois), a été mis en place afin de promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois. PROJAB existe depuis 2005 et le bilan de ses activités est réjouissant. De nombreuses activités ont été mises en place notamment dans le secteur de la promotion et de la distribution. Par le conseil et la formation, l'agriculture biologique a consolidé son statut au niveau de la base et des différentes instances. Aujourd'hui compte tenu de l'évolution des marchés et de la politique agricole suisse, une redéfinition de la vision de l'agriculture biologique interjurassienne s'impose.

Le concept de développement de l'agriculture biologique de PROJAB propose des objectifs stratégiques dans les domaines centraux des marchés, de la production, de la transformation ainsi que de la formation et du conseil afin d'atteindre la vision définie à l'horizon 2015. Celle-ci vise une augmentation de 50% du nombre des exploitations agricoles biologiques dans le Canton du Jura et le Jura bernois. Les différentes mesures proposées par PROJAB renforcent et complètent le plan d'action appelé "Offensive Bio" introduit par Bio Suisse. Elles sont conçues pour soutenir le développement de l'agriculture biologique et des denrées alimentaires biologiques.

## 2. Vision

La mise en place d'un concept de développement de l'agriculture biologique par PROJAB vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture du Canton du Jura et du Jura bernois en tenant compte des besoins du marché. Cette vision est centrée sur une agriculture qui produit des denrées alimentaires authentiques et saines en respectant les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement.

Pour y parvenir, le nombre d'exploitations agricoles en production biologique pourrait augmenter de 50% d'ici à la fin de l'année 2015, la référence de départ étant le début de l'année 2010. A cette date, le Canton du Jura comptait 85 exploitations agricoles biologiques et le Jura bernois 54.

## 3. Situation initiale

### 3.1. Historique

Le 24 octobre 2001, le Parlement jurassien a accepté un postulat, intitulé «Vers la promotion d'un autre mode de production agricole ? ». Il était demandé au Gouvernement de mandater un institut spécialisé pour déterminer si l'agriculture biologique pouvait être un mode de production intéressant pour les agriculteurs jurassiens. Suite à ce postulat, le Parlement jurassien a intégré dans son programme de législature 2003-2006 un projet qui vise à développer l'agriculture biologique dans le Canton du Jura.

Dans le courant de l'année 2002, l'Institut pour la recherche en agriculture biologique de Frick a été mandaté. Une première étude, qui portait sur les canaux d'écoulement des produits bio dans le Canton du Jura, a été déposée à la fin de l'année 2002. Une étude complémentaire a été demandée au FIBL, qui l'a déposée en juin 2003. C'est une étude complète avec un cahier des charges sur la promotion de cinq ou six produits bio jurassiens qui prévoit une organisation de projets avec un budget sur quatre ans.

Cependant, les conditions du marché se sont gravement détériorées dans l'intervalle; des pourparlers ont été menés avec Bio Suisse et l'Office fédéral de l'agriculture en vue d'assurer le financement du projet.

En accord avec le FIBL, Bio Suisse, la Chambre Jurassienne d'agriculture, Bio Jura et la Fondation rurale interjurassienne, les décisions suivantes ont été prises :

- a) Un comité de pilotage, nommé PROJAB, formé d'un représentant de chaque partenaire précité et présidé par le Service de l'économie rurale, a été constitué;
- b) Un chargé de mission concernant le développement de l'agriculture biologique a été engagé par la Fondation rurale interjurassienne;
- c) L'agriculture du Jura bernois a été associée au projet avec l'intégration dans le comité de pilotage de la Chambre d'agriculture du Jura bernois et de l'association Bärner Bio Bure;
- d) Un projet de communication et de publicité, cofinancé par Bio Suisse et l'OFAG, a été réalisé;
- e) Il a été décidé de mettre en place un projet général de promotion de l'agriculture biologique.

L'objectif principal retenu par PROJAB consiste à développer l'agriculture biologique en douceur de manière à éviter de placer des agriculteurs dans des situations financières inextricables et d'engager la responsabilité financière de l'Etat dans une telle opération. Les agriculteurs qui optent pour la pratique de l'agriculture biologique doivent pouvoir agir en toute connaissance de cause et décider librement de leur choix.

Actuellement le groupe PROJAB est formé des personnes suivantes :

ECR	Pierre Frund (Président)
BBB	Esther Auroi-Streun
Bio Jura	Bernard Froidevaux
Bio Suisse	Pascal Olivier
CAJB	Ronald Sommer
CAJ	Noël Saucy
FRI	Olivier Girardin
FRI	Milo Stoecklin (secrétaire)

### **3.2. Bilan de PROJAB depuis sa création en 2005 :**

#### **Promotion de l'agriculture biologique**

PROJAB coordonne une partie des activités de promotion de Bio Jura (marchés, marché bio de Saignelégier, Saveurs de Saisons et autres projets).

Des prestations de conseil sont également fournies à des agriculteurs, notamment pour la recherche et le développement de marché.

#### **Promotion Bio Jura**

Le projet Promotion Bio Jura (durée du projet 2007 – 2010) avait pour but de faire connaître non seulement les produits biologiques mais également les producteurs aux consommateurs du Canton du Jura et du Jura bernois et de soutenir les producteurs dans leur démarche de promotion et de vente. Pour ce faire, un groupe de coordination a été mis en place et a supervisé les activités du projet jusqu'à fin 2010.

#### **Produits laitiers/Florilait SA**

Le projet consiste à développer un concept de mise en valeur de lait, issu de production biologique, avec les partenaires régionaux (production, transformation, distribution). Le projet est une suite des activités (études de marchés, analyse de situation) entreprises en 2006. L'accompagnement de Florilait dans sa phase de développement et de consolidation fait partie intégrante du projet. De nombreuses activités de démarchage ont été réalisées en Suisse comme à l'étranger, plus spécialement en Allemagne où les premiers produits ont pu être placés.

Les différentes activités engagées pour le développement de produits "lignes blanches" ont démontré qu'en termes de transformation/production, les possibilités de développement sont limitées au niveau régional.

## Aviculture

PROJAB joue un rôle déterminant dans le développement de l'aviculture biologique et a contribué à la création de six poulaillers de production d'œufs biologiques et d'élevage pour une capacité totale d'environ 15'000 places poules pondeuses.

## Prêts cantonaux à la transition à l'agriculture biologique

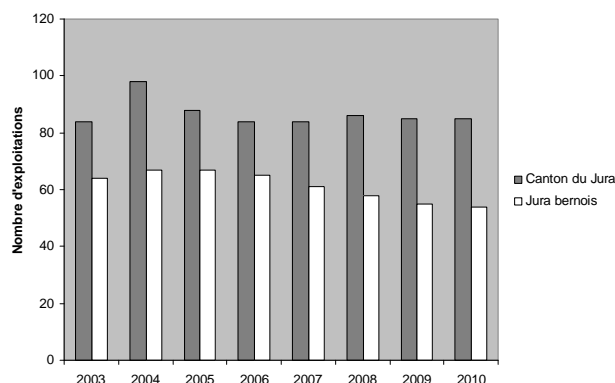
Le Service de l'économie rurale du Canton du Jura, sous l'impulsion de PROJAB, a mis en place un soutien financier sous forme d'un prêt cantonal sans intérêt forfaitaire de CHF 40'000.- et remboursable sur huit années pour les exploitations agricoles qui démarrent en mode de production biologique.

## Agritourisme

PROJAB est un accumulateur d'idées qui a permis à un de ses membres d'initier un projet de développement régional "les chemins du bio".

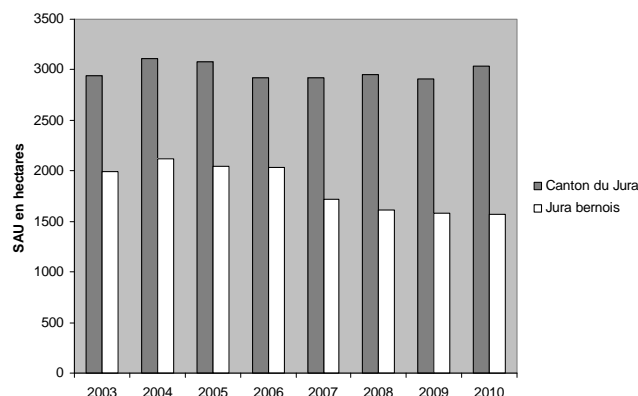
### 3.3. Statistiques

#### Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2003 et 2010



(Sources : ECR - 2010 et GELAN - 2010)

#### Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et le Jura bernois entre 2005 et 2010



(Sources : ECR - 2010 et GELAN - 2010)

## Données sur les exploitations biologiques du Canton du Jura et du Jura bernois en 2010

	Nbre d'exploitations	SAU	Cultures spéciales	Terres ouvertes	Total bétail bovins	Total porcs	Total moutons
<b>Canton du Jura</b>	85	3033 ha	5 ha	397 ha	3479	376	1159
<b>Jura bernois</b>	54	1571 ha	2 ha	21 ha	1097	282	607

(Sources : ECR - 2010 et GELAN - 2010)

## Répartition de la SAU des exploitations biologiques du Canton du Jura et du Jura bernois selon la zone de production en 2010

	Canton du Jura	Jura bernois
<b>SAU en zone de plaine</b>	595 ha	-
<b>SAU en zone préalpine des collines</b>	386 ha	-
<b>SAU en zone de montagne 1</b>	463 ha	231 ha
<b>SAU en zone de montagne 2</b>	1400 ha	1122 ha
<b>SAU en zone de montagne 3</b>	189 ha	218 ha
<b>Total SAU</b>	<b>3033 ha</b>	<b>1571 ha</b>

Sources : ECR - 2010 et GELAN - 2010

## Quantités de lait biologique produites en 2010

- Canton du Jura : 4'545'000 kg de lait bio dont 55% en lait d'ensilage et 45% en non-ensilage
- Jura bernois : 2'246'000 kg de lait bio

(Sources : ECR - 2010 et MIBA)

## 4. Analyse du contexte

### 4.1. Le marché bio aujourd'hui

Les ventes de produits biologiques en Suisse se sont accrues de 7% en 2009 pour s'élever à 1545 millions de francs. Environ 73% d'entre eux sont passés l'an dernier par les caisses de Coop (49,4% de part de marché, 764 millions de francs) et de Migros (23,6% de part de marché, 365 millions de francs). Les recettes réalisées par les producteurs qui pratiquent la vente directe (magasins à la ferme, stands sur les marchés, etc.) affichent un nouveau record avec une hausse substantielle de 9,6% (5,2% de parts de marché, 80 millions de francs).

Toutes les catégories de produits biologiques sont en essor. La viande bio, le poisson bio ainsi que les biens de consommation emballés et les produits prêts à la consommation (*convenience*) ont connu une croissance particulièrement forte. Le bio a conquis son droit de cité et séduit de nouveaux acheteurs par des produits modernes. Un examen plus précis des résultats du commerce de détail (sans les magasins bio spécialisés, les enseignes discount et la vente directe) permet de relever que les produits frais bio ont encore accru leurs parts de marché, un résultat d'autant plus remarquable que les prix de vente de nombreux produits se sont inscrits en baisse. Cette constatation implique que les produits bio ont réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires plus important, en dépit de la pression exercée sur les prix.

L'évolution positive du marché bio démontre que les produits bio sont désormais présents dans presque toutes les cuisines. Ils témoignent de la volonté d'opter pour un mode de vie orienté vers le développement durable qui intègre la consommation de produits bio. Selon un sondage représentatif, 92% des consommateurs achètent un produit bio au moins une fois dans l'année alors qu'ils sont 60% à accomplir ce geste plusieurs fois par mois (Source Bio Suisse - 2010).

## 4.2. Orientation stratégique de la politique agricole suisse à l'horizon 2025

L'OFAG a élaboré un document de discussion qui a pour but d'orienter la stratégie en matière de politique agricole. Destiné aux décideurs politiques et aux acteurs de la filière agroalimentaire, il a pour but de stimuler les discussions politiques sur les futurs défis et enjeux tout en donnant une impulsion au débat politique sur la politique agricole d'après 2013. L'extrait ci-après du document présente la vision et les axes stratégiques liés à l'agriculture biologique.

### Vision – Réussite avec durabilité

Les objectifs de la politique agricole ancrés dans l'article 104 Cst. sont largement acceptés par la population et restent valables. La vision poursuivie, à l'horizon 2025, se base sur la Constitution et sur la charte de la Commission consultative pour l'agriculture :

L'agriculture et l'industrie alimentaire suisses répondent aux besoins des consommateurs et consommatrices et aux attentes de la population par une production de denrées alimentaires économiquement rentable, optimale au plan écologique et socialement responsable.

- L'agriculture suisse et ses partenaires de la chaîne de transformation et de distribution des produits sont compétitifs sur le marché. En s'orientant de manière cohérente sur la qualité, ils réussissent à compenser le désavantage des coûts élevés par rapport à leurs concurrents étrangers et à garder non seulement leurs parts de marché en Suisse mais aussi à trouver de nouveaux débouchés à l'étranger.
- Les denrées alimentaires suisses sont produites en utilisant les ressources avec efficacité et en respectant l'environnement et le bien-être animal. L'agriculture utilise de manière optimale le potentiel naturel de production. Les denrées alimentaires suisses sont sûres et saines et sont particulièrement appréciées des consommateurs et consommatrices en raison de leur valeur gustative.
- L'économie agroalimentaire contribue largement au maintien de la création d'emplois dans l'espace rural et reste un secteur attractif pour les personnes ayant le sens de l'entreprise et de l'innovation. Les consommateurs et consommatrices assument leur responsabilité sociale et soutiennent par leur comportement de consommation un développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire.

### Descriptif de la stratégie

**Axe prioritaire 1 :** Garantir une production et un approvisionnement en denrées alimentaires sûrs et compétitifs

#### Développer et valoriser le leadership en matière de qualité

- La filière agroalimentaire doit continuer d'améliorer la création de valeur ajoutée à l'appui d'une stratégie qualité cohérente. Le respect des prescriptions des domaines de la santé, de l'environnement et de la protection des animaux ainsi que des prestations écologiques requises en tant que prérequis aux paiements directs constitue les éléments fondamentaux de la stratégie de qualité. Il s'agira de définir sur cette base des niveaux supplémentaires de qualité, au besoin certifiés par l'Etat, qui soient particulièrement écologiques (bio, PI) ou qui se distinguent par leur lien au terroir (p. ex. AOC).

**Axe prioritaire 2 :** Utiliser les ressources naturelles de manière efficace et encourager une consommation durable

#### Préserver les sols fertiles et la biodiversité

- Les systèmes d'exploitation globaux (bio, PI) apportent une contribution notable au maintien de la fertilité des sols et de la biodiversité. Ces systèmes doivent être si possible développés en fonction des besoins et des plus récentes connaissances dans ce domaine.

#### Développer des modèles de consommation durables

- Il convient d'appuyer les initiatives privées de commercialisation de produits issus d'une production écologique ou durable, au moyen de labels éco comme bio/PI ou de l'indication de l'écobilan sur les produits. Ces initiatives doivent être soutenues au moyen des instruments du domaine de l'information des consommateurs et consommatrices et au moyen de la désignation/étiquetage

(Source : Agriculture et filière alimentaire 2025, OFAG, 2010)



### **4.3. Orientation de la future politique agricole 2014-2017**

En septembre 2010, le Conseil fédéral a débattu de l'orientation de la PA 2014-2017, pour fixer les quatre grands axes suivants : production sûre des denrées alimentaires, gestion efficace des ressources, vitalité de l'espace rural et esprit d'entreprise dans l'agriculture et la filière alimentaire. Ces orientations s'inscrivent dans l'orientation stratégique 2025 présentée au point 4.2.

Pour deux de ces quatre axes l'agriculture biologique présente un avantage comparatif et les mesures envisageables qui sont liées sont présentées ci-après.

#### **1. Garantir une production et un approvisionnement sûrs et compétitifs**

Mesures envisageables :

- Renforcer la sécurité de l'approvisionnement dans l'intérêt de la souveraineté alimentaire par des paiements directs spécifiques : des contributions ciblées sur la sécurité alimentaire doivent assurer une utilisation optimale du potentiel de production naturel.
- Renforcer la Stratégie Qualité : l'orientation de la politique agricole sur une Stratégie Qualité doit s'appuyer sur une assise législative. Il convient d'élargir la promotion de l'assurance qualité, de réunir les forces dans le domaine de la promotion des ventes et d'améliorer encore la désignation des produits.

#### **2. Utiliser les ressources naturelles de manière efficace et encourager une consommation durable**

Mesures envisageables:

- Augmenter l'efficacité des matières premières et des ressources : des contributions ciblées doivent réduire les effets de la production sur l'environnement par rapport à une unité alimentaire.
- Développer des modèles de consommation durables : afin de promouvoir un comportement de consommation durable (notamment produits locaux de saison), il faut développer l'information des consommateurs et examiner d'autres approches. En outre, les bases scientifiques de l'évaluation de la durabilité des produits doivent être améliorées.

(Source : DFE, septembre 2010)

#### 4.4. L'analyse SWOT de l'agriculture biologique (Jura et Jura bernois)

L'analyse SWOT (Forces-Faiblesses/Opportunités-Menaces) sert à identifier, en fonction de la vision définie, les forces et les faiblesses de l'agriculture biologique et à cerner les opportunités et les menaces qui pourraient se réaliser dans un futur proche.

<b>Analyse SWOT de l'agriculture biologique</b>	
<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché coordonné et relativement stable.</li> <li>• Zones propices à la production de grandes cultures.</li> <li>• Exploitations avec SAU importante.</li> <li>• Bon réseau d'exploitations de référence.</li> <li>• L'agriculture bio renforce l'image positive (tourisme) de la région.</li> <li>• Région herbagère.</li> <li>• Grande richesse de produits transformés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production transformée hors région.</li> <li>• Endettement de l'agriculture.</li> <li>• Production peu diversifiée.</li> <li>• Perception de l'agriculture biologique.</li> <li>• Pas de juste mise en valeur de la viande bovine.</li> <li>• Production de lait d'industrie importante.</li> <li>• Ressources en main d'œuvre limitées dans les exploitations.</li> <li>• Manque de conseil au niveau qualité et transformation.</li> <li>• Pas de reconnaissance en UMOS pour la transformation de produits.</li> <li>• Technique de lutte contre les rumex.</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché des grandes cultures demandeur.</li> <li>• Potentiel de développement important.</li> <li>• Image toujours plus positive de l'agriculture biologique dans le monde rural.</li> <li>• Conscience toujours plus forte pour l'environnement, région, climat, commerce équitable, etc. de la part des producteurs et des consommateurs.</li> <li>• Parcs naturels régionaux (Doubs et Chasseral).</li> <li>• Rapport de la commission laitière.</li> <li>• Bonne collaboration entre les différents partenaires régionaux (cantons, FRI, chambres, etc.).</li> <li>• Fédérer les forces en présence (organisations professionnelles).</li> <li>• Développement de l'agritourisme</li> <li>• Intérêt pour le tourisme doux et rural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avenir de la reconnaissance du bio au niveau de la politique agricole suisse.</li> <li>• Ouverture du marché suisse.</li> <li>• Diminution de la valeur ajoutée des produits biologique.</li> <li>• Duopole au niveau de la distribution (peu ou pas d'alternatives possibles).</li> <li>• Surproduction dans certaines filières.</li> </ul>

## 5. Stratégie et mesures - horizon 2015

### 5.1. Planification projet marchés agricoles et commercialisation

Le développement de l'agriculture biologique dépend principalement de l'évolution du marché. La croissance du marché bio en Suisse est liée à l'augmentation de la demande. Cette demande supplémentaire ne profite aujourd'hui que partiellement à l'agriculture biologique suisse. En effet, cette demande est compensée en partie par des importations. L'agriculture interjurassienne a une carte à jouer dans certains secteurs de production. Les mesures proposées ci-dessous ont été élaborées en tenant compte des structures et des spécificités des exploitations de la région ainsi que du potentiel des marchés. Un suivi des marchés (monitoring) sera régulièrement réalisé.

Objectif global	Mesures / forces - faiblesses	Hypothèses
<b>1 Lait</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Analyser les opportunités de marché dans ce secteur (coordination avec le rapport de la commission temporaire lait de la RCJU ainsi que les projets du PNRD)</li> <li>b. Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement : Tête de Moine, Gruyère, etc.</li> <li>c. Renforcer et développer les contacts commerciaux (Migros, Coop, Manor, etc.) dans le cadre des lignes de produits régionaux principalement</li> <li>d. Analyser les opportunités de diminution des coûts de production</li> <li>+ Le groupe PROJAB qui réunit des représentants de Bio Jura, CJA, CAJB, BBB, Bio Suisse, ECR, OAN, FRI</li> <li>+ Production de lait bio importante avec potentiel de développement, également en qualité non ensilage</li> <li>+ Société Florilait</li> <li>+ Tête de Moine bio : fromage à fort potentiel de développement</li> <li>+ Gruyère bio : produit bien implanté avec bon potentiel de développement</li> <li>+ Marques régionales ("Spécialité du Canton du Jura" et "Jura bernois Produit du terroir")</li> <li>+ Commission de la filière laitière</li> <li>+ Parc naturel régional du Doubs</li> <li>+ Société de distribution régionale (Fromajoie)</li> <li>+ Miba Produits laitiers SA</li> <li>- Marché du lait industriel bio en surproduction (+20%)</li> <li>- Possibilités d'influence faible au niveau régional sur le marché du lait industriel</li> <li>- Pas de transformation régionale pour le lait d'industrie</li> <li>- Manque de spécialités régionales bio (pour la moyenne ou grande distribution)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne collaboration avec Miba, l'IG Biomilch Miba et les sociétés de laiterie.</li> <li>• Développement et renforcement des activités commerciales avec Miba Produits laitiers SA et Fromajoie</li> <li>• Encourager la participation des producteurs aux mesures de commercialisation de Bio Suisse</li> <li>• Maintenir le soutien au projet Florilait</li> <li>• Développer des synergies entre les différents acteurs régionaux (Florilait, Fromajoie, Marques, Miba)</li> <li>• Participation à la plateforme d'échange</li> <li>• Identification de la production de Gruyère régionale</li> <li>• Maintien du différentiel de prix avec la production conventionnelle</li> <li>• Evolution du facteur Swissness</li> <li>• Evolution du chiffre d'affaire de Coop et Migros dans le secteur bio</li> </ul>

Objectif global	Mesures / forces - faiblesses	Hypothèses
<p><b>1.2 Viande</b></p> <p><b>1.3 Grandes cultures</b></p> <p><b>1.4 Aviculture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transformation fermière en stagnation</li> <li>a. Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement : bœuf de pâturage, Natura Beef, volaille et porc d'engraissement en combinaison avec le bourgeon</li> <li>b. Analyser l'opportunité d'une filière régionale (collaboration avec les marques)</li> <li>c. Analyse de l'offre en vente directe</li> <li>+ Réseau développé d'exploitations pratiquant la vente directe</li> <li>+ Région Jura: part importante de production herbagère pour la production extensive</li> <li>- Marché saturé et peu transparent (spécialement pour le bœuf)</li> <li>- Le Bourgeon est moyennement exigeant en termes de détention des animaux (difficultés de communication) comparativement à d'autres labels</li> <li>- Rémunération du label Bourgeon sur les marchés publics et autres filières</li> <li>a. Améliorer l'attractivité et l'image de la production biologique (coordination avec l'offensive bio de Bio Suisse)</li> <li>b. Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement</li> <li>c. Collaborer et échanger avec les acteurs de la filière</li> <li>d. Vulgariser les techniques culturales</li> <li>+ Grand potentiel de développement</li> <li>+ Filière organisée et efficace</li> <li>+ Plusieurs partenaires possibles pour la commercialisation</li> <li>+ Marché demandeur</li> <li>+ Exploitations mixtes</li> <li>- Réticence à la production bio des producteurs de crainte d'une non-maîtrise des adventices (envie de champs propres)</li> <li>- Méconnaissance et préjugé vis-à-vis de la production biologique</li> <li>a. Suivi de l'évolution du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la production</li> <li>• Renforcer les contacts avec le chef de projet viande de Bio Suisse</li> <li>• Etablir des relations avec les partenaires commerciaux</li> <li>• Soutenir des démarches de vente directe</li> <li>• Résoudre le problème des marchés publics</li> <li>• Vente directe/contractuelle</li> <li>• Soutenir Bio Suisse dans son action "offensive bio"</li> <li>• Créer des groupes d'intérêts grandes cultures en lien avec les exploitations de référence</li> <li>• Développer un concept d'accompagnement pour les nouvelles exploitations</li> <li>• Engager des contacts avec les partenaires commerciaux en amont et en aval</li> <li>• Organiser les pointes de travail avec de la main d'œuvres complémentaires</li> <li>• Collaborer avec les acteurs de la filière</li> </ul>

Objectif global	Mesures / forces - faiblesses	Hypothèses
<p><b>1.5 Fruits et légumes</b></p>	<p>b. Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Demande en poules pondeuses (élevage)</li> <li>+ Filière organisée</li> <li>+ Marché et prix stables</li> <li>+ Production bien développée dans la région</li> <li>- Filière de niche</li> <li>- Marché en stagnation (production d'œufs)</li> <li>- Production dépendante des importations de protéagineux</li> </ul> <p>a. Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement</p> <p>b. Identifier les possibilités de collaboration avec d'autres projets (Vergers+, Clef des champs, Regula Willen)</p> <p>c. Vulgariser les techniques de production</p> <p>d. Agriculture contractuelle et vente directe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Marché demandeur pour certaines productions</li> <li>+ Densité importante de verger haute tige</li> <li>- Zone climatique moyennement favorable à la production de légumes</li> <li>- Production peu développée dans la région (légumes)</li> <li>- Filière légume et fruits très peu développée voir même inexistante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente directe/contractuelle</li> <li>• Intégrer un volet "bio" dans le concept Verger +</li> <li>• Production biologique du jardin de Courtemelon</li> <li>• Collaboration avec les projets d'agriculture contractuelle</li> <li>• Participation au projet de la Fondation Sur-la-Croix</li> <li>• Organiser les pointes de travail avec de la main d'œuvres complémentaires</li> </ul>
<p><b>1.6 Restauration collective</b></p>	<p>a. Encourager les institutions publiques et parapubliques à servir un ou plusieurs menus biologiques régionaux par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Postulat cantonal Anne Roy et motion cantonale Michel Thentz (intégrer l'approvisionnement en produits du terroir)</li> <li>+ Partenariat Bio Suisse avec restauration collective (groupe Compass)</li> <li>- Manque d'intérêt et de motivation à proposer un menu à base de produits biologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer un volet bio à l'analyse en cours</li> </ul>

## 5.2. Planification projet « production »

L'objectif général de production est d'augmenter de 50% le nombre d'exploitations biologiques dans le Jura et le Jura bernois jusqu'en 2015. Les mesures proposées ci-dessous sont destinées à renforcer les intérêts de l'agriculture biologique au sein de la profession ainsi que des instances politiques et économiques.

Objectif général	Mesures / forces - faiblesses	Hypothèses
<b>2. Production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Améliorer les connaissances techniques des producteurs</li> <li>b. Encourager la production de grandes cultures dans les régions de plaines (céréales panifiables, céréales fourragères, protéagineux, etc.)</li> <li>c. Renforcer les mesures d'encouragement à la production de grandes cultures</li> <li>d. Donner plus de poids à la filière bio au niveau des instances politiques</li> <li>e. Poursuivre le développement de l'agriculture biologique au sein de la défense professionnelle agricole</li> <li>f. Participation active aux mesures d'encouragement à la production biologique mises en place par Bio Suisse (par ex. exploitation de référence)</li> <li>g. Promouvoir la collaboration inter-entreprise</li> <li>h. Collaboration entre les différents secteurs économiques</li> <li>i. Améliorer les conditions cadres de l'agriculture biologique</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Bonne collaboration avec Bio Suisse, instances politiques et défense professionnelle</li> <li>+ Potentiel encore élevé en termes de production</li> <li>+ Groupe minoritaire = plus facile à fédérer</li> <li>+ Production de grandes cultures en augmentation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture bio encore trop souvent jugée comme non compétitive par certaines instances (organisation de producteurs, interprofession, etc.)</li> <li>- Intégration des différentes « pensées » bio (marché versus convictions)</li> <li>- Cahier des charges de Bio Suisse contraignant</li> <li>- Charge en travail</li> <li>- Coûts de production plus élevés</li> <li>- Coûts des contrôles et lourdeurs administratives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former des groupes d'intérêt pour stimuler les échanges d'expériences entre agriculteurs</li> <li>• Conseil individuel pour répondre aux opportunités du marché</li> <li>• Actions coordonnées avec le projet sol-air-eau</li> <li>• Renforcer le soutien financier aux exploitations pour le passage en mode biologique</li> <li>• Collaborer avec le FiBL et Bio Suisse</li> <li>• Organiser les pointes de travail avec de la main d'œuvre complémentaire</li> <li>• Cf. conseil et formation 5.4</li> </ul>

### 5.3. Planification projet « transformation »

L'agriculture interjurassienne a un potentiel de mise en valeur de ses productions. L'idée est de développer ou de soutenir toute initiative individuelle ou collective.

Objectif général	Mesures / forces - faiblesses	Hypothèses
<b>3. Transformation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>a. Développer des approches filières</li><li>b. Contribuer à un développement de la qualité sensorielle</li><li>c. Soutien, conseil et formation pour la transformation</li><li>d. Renforcement des actions commerciales, développement du réseau potentiel</li><li>e. Valorisation/renforcement des circuits courts</li><li>f. Encouragement à la transformation fermière</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>+ Nombreuses initiatives existantes</li><li>+ Proximité des marchés (Bâle, Bienne, Neuchâtel et Chaux-de-Fonds)</li><li>+ Demande accrue pour des produits de proximité</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Charge en travail importante</li><li>- Volume de matière première trop important</li><li>- Distance et problème de la langue pour les marchés potentiels</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier et soutenir des initiatives collectives</li><li>• Collaboration avec les projets Verger + et agriculture contractuelle</li><li>• Soutien et conseil de Casei, convention cantonale</li><li>• Soutien de l'école de Hondrich (Inforama)</li></ul>

#### 5.4. Planification projet « conseil et formation »

La formation et le conseil joue un rôle déterminant dans le développement de l'agriculture biologique par son appui technique et économique.

Objectif général	Mesures / forces - faiblesses	Hypothèses
<b>4. Conseil et formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Assurer le maintien et la participation aux cours à option « spécialisation bio »</li> <li>b. Offrir un soutien technique spécifique aux nouvelles exploitations</li> <li>c. Développer l'offre en formation continue pour l'agriculture bio</li> <li>d. Renforcer le conseil dans le secteur de la production végétale et animale</li> <li>e. Renforcer le conseil dans le secteur de la transformation</li> <li>f. Institutionnaliser les budgets d'exploitation avec variante bio</li> <li>g. Intégrer le rapport de la "Commission lait"</li>   <li>+ Sensibilité croissante pour le bio dans la région (exploitations de référence)</li> <li>+ Cours bio déjà proposé par la FRI</li> <li>+ Nombre d'exploitations bio en progression</li> <li>+ Marché en expansion (émulation positive)</li>   <li>- Intérêt faible des agriculteurs pour de la formation continue</li> <li>- Image négative du bio auprès de certains jeunes agriculteurs</li> <li>- Manque de coopération avec le Fibl</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de cultures</li> <li>• Poursuivre les essais blé</li> <li>• Développer le support technique (spécialement en grandes cultures)</li> <li>• Initiation de groupe d'intérêt</li> <li>• Renforcer la collaboration avec le Fibl et Bio Suisse (autres partenaires possibles à définir)</li> <li>• Promotion de la formation bio (cours à option intégrés dans la formation professionnelle de base)</li> <li>• Assurer que 20% des élèves suivent la formation bio</li> <li>• Présentation de la stratégie bio aux apprentis dans le cadre du module bio</li> </ul>



## 6. Les partenaires concernés

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les destinataires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le monde agricole en général et en particulier les agriculteurs conventionnels</li> <li>• Les décideurs politiques</li> <li>• Les partenaires institutionnels et principaux de l'économie et de l'agriculture.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les porteurs du concept</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bio Jura et Bärner Bio Bure (BBB)</li> <li>2. Service de l'économie rurale du Canton du Jura (ECR)</li> <li>3. Office de l'agriculture et de la nature du Canton de Berne (OAN)</li> <li>4. Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB)</li> <li>5. Chambre jurassienne d'agriculture (CJA)</li> <li>6. Fondation rurale interjurassienne (FRI)</li> <li>7. Bio Suisse</li> </ol>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instances du concept</li> </ul>	<p>Le concept est piloté par PROJAB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un groupe de pilotage stratégique composé de représentants des porteurs du projet qui a la mission de proposer les orientations politiques générales. Le groupe établit les priorités, le choix des moyens et l'allocation des ressources.</li> </ul> <p>La supervision générale est assurée par le conseil de fondation de la Fondation rurale interjurassienne.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre</li> </ul>	<p>La mise en œuvre sera réalisée par la Fondation rurale interjurassienne (FRI) en collaboration étroite avec PROJAB. Des groupes d'intérêts seront constitués en fonction des besoins et en lien avec la réalisation de certains objectifs spécifiques, ils seront intégrés dans l'offre en formation continue de la FRI.</p> <p>Intégration et coordination des différents domaines de la FRI pour la mise en œuvre des différents projets.</p>

## 7. Réalisation de la stratégie et financement

Les tableaux ci-dessous reprennent les objectifs définis sous les points 5.1 à 5.4 en définissant la responsabilité, les ressources ainsi que la planification dans le temps. Les projets sont pour une partie financés dans le cadre du mandat de prestation de la FRI et d'autre part via des financements externes.

### Objectif global lait

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Analyser les opportunités de marché dans ce secteur (coordination avec le rapport de la commission temporaire lait de la RCJU ainsi que les projets du PNRD)	<b>FRI</b> , ECR, Florilait	En cours		2011 - 2015
Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement : Tête de Moine, Gruyère etc.	<b>ECR</b> , Florilait, FRI, Bio Suisse, Commission lait RCJU	En cours		2011- 2015
Renforcer et développer les contacts commerciaux (Migros, Coop, Manor, etc.) dans le cadre des lignes de produits régionaux principalement	<b>Florilait</b> , Bio Jura, BBB	En cours		2011 - 2015
Analyser les opportunités de diminution des coûts de production	<b>FRI</b>		10 jours	2011 - 2012

### Objectif global viande

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement : bœuf de pâturage, Natura Beef, volaille et porc d'engraissement en combinaison avec le bourgeon	Marques, Chambres, <b>FRI</b> , Bio Jura, BBB		40 jours	2011 -2012
Analyser l'opportunité d'une filière régionale (collaboration avec les marques)	Marques, <b>FRI</b> , Bio Jura, BBB	En cours	10 jours	2011 - 2012
Analyse de l'offre en vente directe (collaboration avec les marques)	FRI, PROJAB	En cours	5 jours	2011 - 2012

### Objectif global grandes cultures

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Améliorer l'attractivité et l'image de la production biologique (coordination avec l'offensive bio de bio Suisse)	FRI, <b>Bio Suisse</b> , Bio Jura, BBB	En cours	50 jours	2011- 2015
Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement	<b>FRI</b> , Bio Suisse, Marques		20 jours	2011-2013
Collaborer et échanger avec les acteurs de la filière	<b>FRI</b> , Bio Suisse, Bio Jura, BBB		20 jours	2011-2015
Vulgariser les techniques culturales	<b>FRI</b> , Bio Suisse, FiBL	En cours	50 jours	2011-2015

### Objectif global aviculture

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Suivi de l'évolution du marché	FRI, ECR, <b>Bio Suisse</b>	En cours		2011-2015
Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement	<b>FRI</b>		20 jours	2011-2015

### Objectif global fruits et légumes

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Identifier et encourager les filières avec un potentiel de développement	<b>FRI</b> , ECR, Bio Jura, BBB		20 jours	2011-2015
Identifier les possibilités de collaboration avec autres projets (Verger+, Clef des champs, etc.)	<b>FRI</b> , Bio Jura, BBB		10 jours	2011-2015
Vulgariser les techniques de production	<b>FRI</b> , FiBL		20 jours	2011-2015
Agriculture contractuelle et vente directe	<b>FRI</b> , Bio Jura, BBB		10 jours	2011-2015

### Objectif global restauration collective

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Encourager les institutions publiques et parapubliques à servir un ou plusieurs menus biologiques par semaine	FRI, <b>Marques</b> , ECR, Bio Jura, BBB		20 jours	2011-2015

### Objectif global production

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Encourager la production de grandes cultures dans les régions de plaine	FRI, Bio suisse, <b>ECR</b> , Bio Jura, BBB	En cours		2011-2015
Renforcer les mesures d'encouragement à la production de grandes cultures	FRI, Bio suisse, <b>ECR</b> , Bio Jura, BBB	En cours		2011-2015
Donner plus de poids à la filière bio au niveau des instances politiques	FRI, Bio suisse, ECR, <b>Bio Jura, BBB</b>		5 jours	2011-2015
Poursuivre le développement de l'agriculture biologique au sein de la défense professionnelle agricole	FRI, Bio suisse, ECR, <b>Bio Jura, BBB</b>	En cours		2011-2015
Participation active aux mesures d'encouragement à la production biologique mises en place par Bio suisse	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB	Partiellement	60 jours	2011-2015
Promouvoir la collaboration inter-entreprise	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB		20 jours	2011-2015
Collaboration entre les différents secteurs économiques	FRI, <b>Bio suisse</b> , ECR, Bio Jura, BBB	En cours		2011-2015
Améliorer les conditions cadres de l'agriculture biologique	FRI, Bio suisse, <b>ECR</b> , Bio Jura, BBB	En cours		2011-2015

### Objectif global transformation

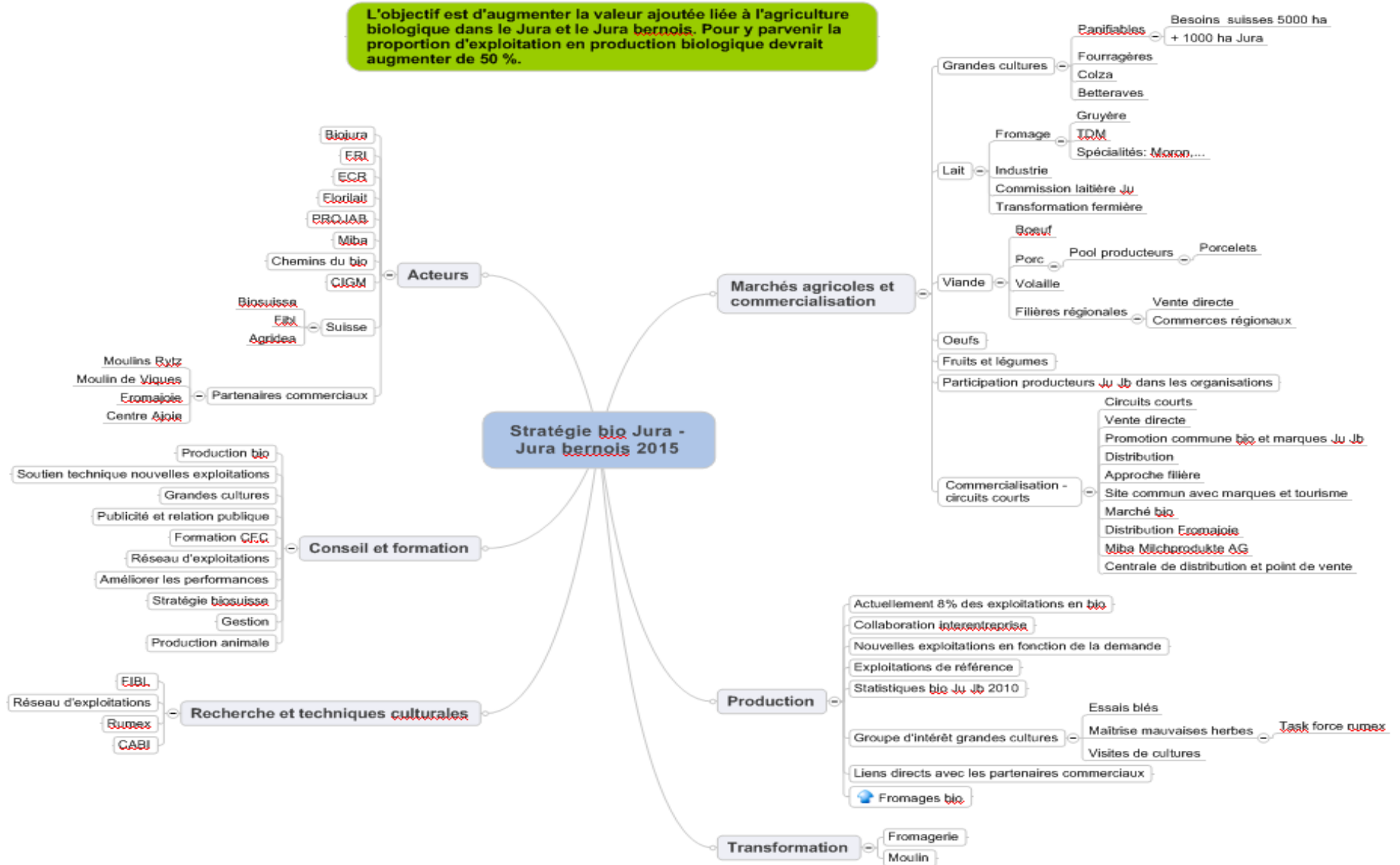
Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Développer des approches filières	FRI, Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB, <b>Marques</b>	Partiellement	20 jours	2011-2013
Contribuer à un développement de la qualité sensorielle	FRI, <b>Bio suisse</b> , ECR, Bio Jura, BBB		10 jours	2011-2015
Soutien, conseil et formation pour la transformation	FRI, Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB, <b>Marques</b>	Partiellement	20 jours	2011-2015
Renforcement des actions commerciales, développement du réseau potentiel	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB	Partiellement	30 jours	2011-2015
Valorisation/renforcement des circuits courts	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB		20 jours	2011-2015
Encouragement à la transformation fermière	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB		20 jours	2011-2015

### Objectif global conseil et formation

Mesures	Qui (responsable en gras)	Projet en cours	Projet à financer	Calendrier
Assurer le maintien et la participation aux cours à option "spécialisation bio"	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB, Marques	Partiellement	5 jours	2011-2013
Offrir un soutien technique spécifique aux nouvelles exploitations	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB		40 jours	2011-2015
Développer l'offre en formation continue pour l'agriculture bio	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB, Marques	Partiellement	20 jours	2011-2015
Renforcer le conseil dans le secteur de la production végétale et animale	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB	Partiellement	50 jours	2011-2015
Renforcer le conseil dans le secteur de la transformation	<b>FRI</b> , Bio suisse, ECR, Bio Jura, BBB	Partiellement	10 jours	2011-2015
Institutionnaliser les budgets d'exploitation avec variante bio	<b>FRI</b>	Partiellement	10 jours	2011-2015
Intégrer le rapport de la "Commission lait"	<b>FRI</b>	Partiellement	5 jours	2011-2015

## 8. Annexes

### Annexe 1



## **Commission pour la promotion de l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois (PROJAB)**

### **9. Règlement d'organisation**

PROJAB est actif au sein de la FRI (Fondation Rurale Interjurassienne). Le Conseil de fondation de la FRI fonctionne comme organe de contrôle et comme arbitre. La vision, les objectifs généraux, les tâches principales, la composition et la rémunération de PROJAB sont définis ci-dessous.

#### **1. Mission**

PROJAB vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production dans l'agriculture du Canton du Jura et du Jura bernois. Cette vision est centrée sur une agriculture biologique.

#### **2. Objectifs**

PROJAB a les objectifs suivants :

- Promotion et développement de l'agriculture biologique ;
- Améliorer le revenu des exploitations biologique et soutenir leur développement ;

#### **3. Tâches**

PROJAB a pour tâches, en collaboration avec les associations professionnelles intéressées, de mettre en œuvre les objectifs définis dans le concept stratégique "Développement de l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois".

#### **4. Composition**

La commission PROJAB comprend des représentants des producteurs, des organisations biologiques, des milieux professionnels et des services de l'agriculture des Cantons de Berne et du Jura. Une personne peut représenter plusieurs milieux.

PROJAB est composée de la manière suivante :

- Une représentante / un représentant de Bio Jura ;
- Une représentante / un représentant des Bärner Bio Bure ;
- Une représentante / un représentant du Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR) ;
- Une représentante / un représentant de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN) ;
- Une représentante / un représentant de la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) ;
- Une représentante / un représentant de la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) ;
- Une représentante / un représentant de Bio Suisse ;
- Une représentante / un représentant de la Fondation Rurale interjurassienne (FRI).

Au sein des personnes membres de PROJAB, le Conseil de fondation de la FRI, les Associations paysannes JU/JB et les cantons de Berne et du Jura doivent être représentés. Le secrétariat de la commission est assuré par la FRI.

PROJAB se réunit suivant les besoins et il peut constituer des sous-commissions en faisant appel à des spécialistes des domaines concernés pour apporter un appui aux différents projets.

## **5. Nomination, rémunération et financement**

Les membres de PROJAB sont nommés par le Conseil de fondation FRI pour quatre ans sur proposition des organismes et organisation représentés ; ils sont rééligibles. La présidence de PROJAB est assurée par un membre. Le président est nommé par la commission PROJAB.

Le système de rémunération des membres est celui adopté pour la rémunération des membres de commissions de la Fondation Rurale Interjurassienne.

Le fonctionnement de la commission est financé par la FRI.

Courtemelon, le \_\_\_\_\_

Etienne Klopfenstein  
Président FRI

Olivier Girardin  
Directeur FRI